Miroir de la vie jurassienne 1953

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **57 (1953)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Miroir de la vie jurassienne 1953

PAR A. RIBEAUD

Chronique économique

A la Compagnie des chemins de fer du Jura, la traction à vapeur est supprimée et remplacée par la traction électrique.

Un cours de comptabilité agricole est donné dans diverses localités par MM. Lœffel, directeur à Courtemelon, et Ogi, comptable à l'Intendance des impôts à Delémont.

Le conseil d'administration des Forces motrices bernoises vote un crédit de 250.000 francs pour la construction d'une sous-station près de l'arsenal de Moutier.

La population domiciliée à Porrentruy s'élève à 6586 personnes.

La Caisse de crédit mutuel de Saint-Ursanne a 135 membres et gère une fortune d'un million 400.000 francs.

L'hiver 1952-1953 comptera dans les annales des chemins de fer du Jura. Aux Franches-Montagnes, la neige s'est amoncelée en certains endroits à une hauteur de trois à quatre mètres. Dès fin janvier, la circulation des trains a été complètement interrompue sur la ligne Saignelégier-La Chaux-de-Fonds. La circulation routière entre le chef-lieu franc-montagnard et la métropole horlogère a été également arrêtée. Sur la ligne Tavannes-Tramelan-Le Noirmont, les trains n'ont pu circuler qu'avec un nouveau matériel, l'ancien étant inutilisable à cause des intempéries. L'horaire a dû être réduit.

Le projet de transformation de la gare de Baerschwil en station de croisement, approuvé par le conseil d'administration des C. F. F., prévoit une dépense de 1.310.000 francs. C'est la pemière étape du dédoublement de la voie entre Delémont et Bâle.

Moutier a 6281 habitants.

Le Syndicat chevalin Ajoie tient la tête des 75 organisations similaires de Suisse, tant par le nombre de ses membres, 616, que par celui des sujets inscrits.

La Caisse d'épargne de Bassecourt enregistre un bénéfice net de 140.900 francs, y compris 26.728 francs reportés du bénéfice de l'année précédente.

L'Association des planteurs de tabac d'Ajoie signale que leur culture s'étend dans 27 communes, dont une du district de Delémont, avec une superficie de 26 ha. 73 a. Les planteurs sont au nombre de 151.

L'usine électrique de Bellefontaine sera modernisée. Les trois turbines horizontales actuelles seront remplacées par une seule, à système vertical, beaucoup plus puissante. Le coût des travaux s'élèvera à un million ; les nouvelles machines coûteront autant. Cette centrale fournira 1500 kWh. au lieu de 480 actuellement. La production de l'électricité au barrage de Bellefontaine date du début du siècle : Porrentruy, ayant créé l'installation, avait remplacé, en 1903, les réverbères à gaz de son éclairage public par des lampes électriques.

Le gel du matin du 8 mai et des jours suivants a causé des dommages considérables aux arbres fruitiers et aux cultures maraîchères, tout spécialement dans le Jura nord.

La fabrique d'articles de pêche, à Courchapoix, exploitée par la maison Vieillard, de Morvillars, a été vendue à un industriel biennois qui occupe déjà 300 ouvriers et ouvrières à Bienne et qui pourra donner du travail, dans la nouvelle entreprise, à une partie des 200 personnes qui étaient obligées de se rendre chaque jour, de Courchapoix, dans les centres industriels pour y gagner leur vie.

La Maison Longines, se fondant sur deux années d'expériences faites avec le nouveau chronomètre-caméra, qui a révolutionné la mesure du temps, vient de mettre au point un appareil qui présente une série de simplifications et d'améliorations.

Les associations agricoles des Franches-Montagnes, soit le Syndicat chevalin et la Société d'agriculture, dans une réunion à Saignelégier, constatent le grand succès du dernier marché-concours.

A la Foire de Bâle, sur les quelque 300 exposants venus du canton de Berne, il y a 104 entreprises jurassiennes.

Les foires au bétail n'ont plus la même importance qu'autrefois. Conséquence de la motorisation : l'acheteur pouvant se déplacer très rapidement, le paysan passe marché à domicile.

Population de La Neuveville : 2606 personnes.

Les milieux horlogers s'inquiètent des tendances de l'industrie américaine, défavorables à notre exportation.

Le Groupe d'aménagement régional du canton de Berne tient son assemblée annuelle à Porrentruy.

L'assemblée des actionnaires des Forces électriques de La Goule, réunie à Saint-Imier, enregistre le remarquable redressement de l'entreprise, depuis une dizaine d'années.

Le funiculaire du Mont-Soleil a cinquante ans.

Le conseil général de Saint-Imier vote un crédit de 68.000 francs pour l'amélioration de l'éclairage public.

Les délégués de la caisse-maladie « La Jurassienne » ont leur assemblée générale à Bienne. La caisse compte 6528 membres.

Le 50e marché-concours de Saignelégier marque une fois de plus le caractère national de cette manifestation : 45.000 spectateurs, 4737 autos, 360 cars, 2141 motos, 10.890 francs de primes. Temps superbe. Malheureusement, on constate une mévente. Le conseiller d'Etat Dewet Buri, directeur de l'agriculture, apporte des encouragements aux éleveurs : malgré les progrès du moteur, dit-il, l'emploi du cheval comme moyen de traction conserve sa raison d'être chez nous.

Le 7 août, grève des P. T. T. en France. Les trains directs n'arrivent plus de ce pays. Du côté suisse, le service des express internationaux en direction de l'ouest est interrompu.

Saint-Imier compte 6289 habitants.

Bienne a 51.947 habitants.

Inauguration de la route Lignières-Nods-Chasseral.

Une société coopérative immobilière se fonde à Delémont, sous les auspices de la municipalité et de la bourgeoisie.

L'organisation laitière du Nord-Ouest de la Suisse compte 336 sociétés et 11.420 membres, avec 55.225 vaches.

L'étendue des forêts domaniales du canton de Berne est de 16.002 ha. 81 a. et 78 ca., d'une valeur de 28 millions 515.297 francs. Le Jura possède, en forêts de l'Etat, 5342 ha. 98 a. 76 ca. de superficie, avec une valeur de 10 millions 581.985 francs.

L'association « Pro Jura » fête son cinquantenaire, le 13 septembre, à Moutier. Son président, M. le docteur Chausse, rappelle la fondation de la Société jurassienne de développement, en 1903, sous l'impulsion d'Albert Joray, alors maire de Moutier.

La foire de Chaindon attire une foule d'acheteurs, mais les 2101 chevaux présentés marquent une diminution de 300 à 400 francs sur les prix des années passées.

Le XXe marché-concours bovin du Jura, à Delémont, remporte

un succès inespéré : 170 têtes de bétail. Le prix des vaches oscille entre 2000 et 2200 francs ; celui des génisses entre 1800 et 2200 francs.

Le Conseil fédéral adresse au parlement un message relatif à la construction d'un nouvel entrepôt de la Régie des alcools à Delémont. Le crédit proposé est de 6.500.000 francs. Les entrepôts de la Régie sont situés à Romanshorn, Berthoud, Schachen, près de Lucerne, et Delémont.

Les travaux d'agrandissement de la gare de Delémont ont commencé. Coût : 363.000 francs.

La construction d'une nouvelle gare à Moutier est à l'étude à la direction du 1er arrondissement des C. F. F.

L'inauguration du réseau électrifié de la Compagnie des chemins de fer jurassiens, le 3 octobre, est une grande date dans les annales économiques du pays. Un train spécial part de Tavannes, un autre de Glovelier ; rassemblement au Noirmont, réception à La Chaux-de-Fonds et banquet à Saignelégier. Le président Mœckli apporte le salut du gouvernement cantonal. Le directeur de l'Office international des transports et le directeur général des C. F. F. relèvent la haute importance de la modernisation des voies secondaires du Jura.

Réunion, à Court, de la Fédération jurassienne des bourgeoisies.

La localité des Bois inaugure sa nouvelle maison communale.

Le Syndicat des eaux de la Haute-Ajoie a dépensé un million 960.000 francs pour la première et deuxième étapes de ses travaux. La troisième étape est devisée à 392.000 francs. Par la quatrième étape, Roche d'Or, la ferme de Montavon et les Grottes de Réclère seront rattachés au réseau.

Assemblée générale de la Fédération jurassienne des sociétés d'apiculture, à Porrentruy.

Les arts et les sciences

Mgr Folletête, vicaire général honoraire du diocèse de Bâle, publie une « Notice sur la Bourgeoisie de Porrentruy », corporation qui vient de lui décerner le titre de membre d'honneur.

La Fédération jurassienne de musique compte 59 sociétés.

Les Jeunesses musicales, notamment celles de Porrentruy et de Delémont, manifestent une intense activité.

XXVe fête jurassienne de chant à Porrentruy, sous la présidence de M. Ali Rebetez, professeur à l'Ecole cantonale et président central de l'Emulation.

Une pièce patoise rappelant les événements de 1940 à 1944 en Ajoie est jouée à Miécourt.

Une bibliothèque municipale est créée à Delémont.

Mme Jeanne Doriot publie deux de ses pièces dans le « Mois théâtral » et « La Patrie suisse ».

Le corps de musique de Saint-Imier participe au concours international de Bolzano ; il est seul à représenter la Suisse et remporte le premier prix d'exécution.

« Trésors du Jura », c'est sous ce vocable que s'ouvre, à Delémont, sous les auspices du Musée jurassien, une exposition de pièces extrêmement intéressantes de notre patrimoine artistique et archéologique, organisée par M. A. Rais, archiviste.

L'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts accorde son appui à l'écrivain Lucien Marsaux pour la publication d'un recueil de poèmes, et à M. J.-P. Pellaton pour l'édition de ses nouvelles. Il s'occupe de la radiodiffusion d'un concert consacré aux compositeurs jurassiens. Il se propose de publier un album réunissant des œuvres de ces artistes.

Le jeune peintre Armand Rondez, originaire de Cornol, fixé actuellement à Zurich, expose ses toiles à la Galerie d'art Estillo à Madrid.

31e festival des sociétés de musique et de chant du district de Delémont, à Courroux.

La Fédération des chanteurs d'Ajoie fête le 50e anniversaire de sa fondation, à Fahy.

M. l'abbé Marcel Chapatte publie « Miécourt en Ajoie ».

Des toiles de Coghuf, l'artiste de Muriaux, sont exposées au Musée d'art moderne de Sao-Paulo (Brésil).

Centenaire du Männerchor de Moutier.

L'Institut jurassien organise à Delémont une exposition des beaux-arts.

Inauguration du Musée de Porrentruy : œuvres de J.-H. Juillerat et collection G. Amweg.

Assemblée de la Fédération jurassienne de musique à Bassecourt.

Les sections des Jeunesses musicales du Jura donnent une série de concerts très appréciés.

L'Institut jurassien crée un Prix des sciences, de 1000 francs.

Le Groupe des Vieilles chansons de Porrentruy et le Corps de musique de Saint-Imier représentent le Jura à la fête cantonale de tir, à Interlaken.

Dans l'armée et les sports

L'Association jurassienne des sociétés de tir tient ses assises à Saignelégier, sous la présidence de M. le colonel Georges Joset, de Courtételle.

Une traque aux sangliers, organisée par M. Joseph Stadelmann, de Grangiéron, réussit à abattre un pachiderme de 80 kilos. Douze sangliers abattus par les chasseurs de Cœuve ; quatre par ceux de Buix.

Durant les fêtes de Pentecôte, on a dénombré 98 tentes de campeurs aux abords de l'étang de la Gruère.

Concours hippique à Porrentruy : 120 chevaux, et, parmi eux, les meilleurs de la Suisse. La fanfare des Cors de chasse de Montbéliard agrémente la fête, qui comporte aussi la présentation de chiens dressés, par la Société cynologique du district de Porrentruy.

Le Tir historique des Rangiers a lieu, avec succès, pour la dix-huitième fois.

Les gardes locales du Jura sont convoquées à des cours d'instruction.

M. le colonel Corbat, commandant du 1er corps d'armée, est nommé chef de l'instruction militaire.

Le 19 octobre, les troupes jurassiennes entrent en service pour participer aux manœuvres du 1er corps d'armée, dirigées par notre compatriote, le colonel commandant de corps Corbat.

Assemblée générale, à Vicques, des délégués de la Société jurassienne de gymnastique, et, à La Neuveville, des délégués de l'Association jurassienne de gymnastique féminine.

Le Ski-Club de Saint-Imier, qui vient de célébrer son cinquantième anniversaire, organise, dans la région du Chasseral et du Mont-Soleil, de nouvelles pistes, avec tracés de descentes difficiles, moyennes et faciles.

Le brillant développement du football se caractérise par des matches nombreux qui sont suivis par des foules passionnées. Nous devons renoncer à mentionner des résultats, dont la portée, du reste, dépasse le plan strictement régional.

Réunion, à Roches, de l'Association romande des cyclistes militaires, section des Rangiers.

Le Tour de Romandie fait escale à Porrentruy. La manifestation bruntrutaine est organisée par le vélo-club « Les Amis cyclistes ».

L'Aéro-Club de Porrentruy reçoit M. le colonel Guillochon, chef

du Bureau militaire de l'aviation légère et sportive du ministère de l'air à Paris.

Le Tour de Suisse aérien fait halte à Porrentruy : 37 avions.

Assemblée des carabiniers jurassiens à Porrentruy.

Hygiène publique et œuvres sociales

L'Association des maires d'Ajoie et l'administration de l'hôpital de Porrentruy décident, à l'unanimité, de soumettre aux assemblées communales intéressées la résolution suivante : « La Fondation de l'hôpital sera étendue aux communes sous la dénomination de Fondation de l'hôpital de Porrentruy et des communes du district. » Le statut élaboré par M. le professeur Mouttet, ancien conseiller d'Etat, sera soumis aux assemblées communales.

La construction du nouvel hôpital des Minoux, à Porrentruy, entre dans la voie des réalisations.

Inauguration du nouvel hôpital de Laufon. 90 lits. Coût : 3 millions et demi.

Le cinquantenaire de l'hôpital Widermeth est fêté à Bienne en présence du général Guisan et de M. le conseiller d'Etat Giovanoli, directeur des affaires sanitaires du canton.

Les médecins du Jura, du Seeland et du canton de Neuchâtel assistent à un cours de perfectionnement à Bellelay, sous la direction de M. le professeur Schuppach, de Berne, avec le concours de M. le docteur Stucki, de Porrentruy.

Des mesures sont prises par les polices locales en raison de cas de poliomyélite.

La Société suisse de psychiatrie tient à Bienne et à Bellelay sa 119e assemblée annuelle.

En remplacement de M. Jean Grillon, démissionnaire, la direction cantonale des œuvres sociales nomme inspecteur du 67e arrondissement (Baroche) M. André Trémolat, employé de bureau à Fontenais.

Une plaquette sortie des presses de l'imprimerie Frossard est consacrée à la fondation à Porrentruy, il y a cinquante ans, de l'Union ouvrière catholique.

Les délégués des fonctionnaires postaux se réunissent, à Porrentruy, en un congrès dont l'organisation est dirigée par M. Tripet, chef du bureau de transit.

La Presse jurassienne se réunit à La Neuveville, sous la présidence de M. J.-J. Rochat, rédacteur au « Journal du Jura ».

Affaires politiques

M. René Schäublin, industriel, est élu maire de Malleray.

M. Joseph Créchard, maire de Bressaucourt, seul inscrit comme candidat au poste de juge au tribunal de Porrentruy en remplacement de M. Arthur Terrier, décédé, est élu tacitement. De la même manière, M. Robert Bourquin, marchand de bois, devient suppléant au tribunal de Moutier.

Des femmes de toutes les régions jurassiennes forment un comité d'action pour le suffrage féminin.

Création, à Moutier, d'une Fédération jurassienne des associations des fonctionnaires de district et employés communaux.

M. Raymond Veya, adjoint à Villars, est élu maire de Fontenais.

M. Léon Rais, licencié ès sciences commerciales, de Delémont, et M. Roger Cattin, député aux Breuleux, sont nommés experts de l'Intendance des impôts. M. Cattin devant quitter les Franches-Montagnes et renoncer à son mandat parlementaire, le premier des « viennent ensuite » de la liste conservatrice de ce district, Me Marc Jobin, rentre au Grand Conseil.

Les préfets du Jura et celui de Bienne se réunissent à Laufon sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Gafner, directeur de la justice. A l'ordre du jour : la question des tutelles et le relèvement des alcooliques.

Une délégation gouvernementale composée de MM. les conseillers d'Etat Brawand, Gafner, Moine et Siegenthaler se rencontre à Porrentruy avec le conseil municipal de cette ville et, d'un commun accord, décide le transfert des administrations publiques au château, afin de sauver de la ruine ce monument historique.

L'Association des avocats du canton de Berne tient ses assises à Saint-Ursanne sous la présidence de Me Max Brand, de Berne. Me Chrestiel, bâtonnier de l'Ordre à Paris, fait une conférence sur la conception française de la profession d'avocat.

L'Association des fonctionnaires communaux du district de Porrentruy est créée, avec M. Xavier Billieux, secrétaire municipal, comme président.

Le Rassemblement jurassien (mouvement séparatiste) continue son action par l'organisation de sections dans le Jura, dans des cantons romands et à Bâle, ainsi que par des conférences.

L'Union des patriotes jurassiens (mouvement antiséparatiste)

annonce de nombreuses adhésions à son manifeste. Le Rassemblement jurassien répond que l'Union est d'inspiration bernoise.

L'assemblée des délégués du Rassemblement charge son comité central d'élaborer un plan pour le lancement d'une initiative fédérale tendant à la création d'un canton du Jura.

Réunie à Saint-Imier, le 25 avril, l'Union des patriotes, considérant que le Jura peut affirmer son caractère propre dans le canton de Berne, que la revision constitutionnelle votée le 29 octobre 1950 par les peuples du Jura et de l'ancien canton favorise leur compréhension mutuelle, déclare que son but est de défendre les intérêts du pays jurassien dans le cadre du canton de Berne, de sauvegarder son patrimoine linguistique et culturel, et d'œuvrer à la réalisation de ses aspirations légitimes. L'Union ajoute qu'elle s'opposera à toute action séparatiste.

Grande manifestation populaire organisée à Delémont, le 6 septembre, par le Rassemblement. L'assemblée vote une déclaration de principe sur la constitution de l'Etat jurassien et les lignes directrices de sa politique.

Réaction de l'Union des patriotes, qui prétend que le Rassemblement ne représente pas le peuple jurassien.

Réunion des membres du Rassemblement au château de Morimont, à la frontière alsacienne.

Interpellation Grütter, au Grand Conseil, sur la question jurassienne.

12 novembre, réponse du gouvernement, présentée par M. le président Mœckli.

24 novembre, déclaration commune des députés du Jura au Grand Conseil : « La députation jurassienne unanime constate que, malgré la revision constitutionnelle de 1950, le malaise consécutif aux erreurs commises subsiste : le problème jurassien n'est pas résolu. Elle est persuadée que, dans un esprit de mutuelle compréhension, il est possible de résoudre les différends qui ont surgi, par des réformes de structure dans le cadre des institutions existantes. Elle souscrit à toute entreprise visant à apaiser les esprits et à assurer la bonne entente entre les deux peuples. Consciente de sa mission, la députation continuera à défendre avec fermeté les intérêts vitaux du Jura et à renforcer la position culturelle de la minorité jurassienne. »

M. Seematter, au nom du Conseil exécutif, déclare, au parlement cantonal, que le gouvernement s'oppose et s'opposera à la séparation, à un plébiscite et à toute discussion avec le Rassemblement jurassien.

Dans les écoles

M. Robert Simon est nommé recteur de l'Ecole secondaire de Malleray.

Bassecourt inaugure son nouveau collège.

M. Alphonse Widmer, maître de gymnase, est nommé recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy. Il succède à son père, M. Fritz Widmer.

M. Reusser, avocat des mineurs à Moutier, est nommé président de la commission des écoles normales du Jura, en remplacement de M. l'inspecteur Mamie, décédé. M. Simon Kohler, député-maire de Courgenay, est appelé à faire partie de cette commission.

A la commission française des examens du brevet primaire, M. P.-O. Bessire et M. Frédéric Mathez, démissionnaires, sont remplacés par M. Albert Berberat, inspecteur d'école primaire à Bienne, et M. René Steiner, directeur du progymnase de Delémont.

Quatorze nouveaux élèves sont admis dans chacune des écoles normales du Jura.

M. Bernard Wilhelm est nommé maître pour l'enseignement des branches littéraires à l'Ecole secondaire de Bassecourt.

A Malleray, la construction d'un bâtiment pour l'Ecole secondaire du bas de la vallée de Tavannes est devisée à 784.000 francs.

La commission des écoles primaires de Porrentruy élit en qualité de président M. Alfred Lang, industriel.

M. Landry, maître de branches réales à l'Ecole secondaire de Bonfol, quitte cette localité pour occuper un poste de professeur à l'Ecole secondaire de Saint-Imier. Il y remplace M. Adatte qui se rend à l'Ecole secondaire de Porrentruy.

A l'Ecole secondaire de Bassecourt, M. Germain Montavon succède à M. Maurice Pétermann, appelé à l'inspectorat des écoles primaires.

Le projet de création d'une école secondaire pour les villages de la Courtine de Bellelay est étudié dans une séance d'orientation au cours de laquelle M. l'inspecteur Liechti établit la nécessité, pour cette région, d'une école secondaire à deux classes.

Les examens de fin d'année à l'Ecole de commerce de Delémont, auxquels assiste en qualité d'expert M. le professeur Ali Rebetez, désigné par l'Office cantonal d'orientation professionnelle, font constater la marche prospère de cet établissement.

Inauguration du nouveau collège de Delémont.

Le coût des travaux de construction du collège de Malleray accu-

sant un dépassement de crédit de 60.000 francs, M. Charles Schäublin, industriel, offre de prendre cette somme à sa charge.

L'Ecole cantonale de Porrentruy compte 299 élèves et trois auditeurs.

Au Foyer jurassien d'éducation à Delémont, le président de la commission de surveillance, M. Farron, signale à l'assemblée des délégués de cette institution, que 52 élèves y profitent de l'enseignement et des bons soins de M. et Mme Borruat, directeurs.

L'idée de la création d'un technicum jurassien fait l'objet d'une étude du comité de l'Association pour la défense des intérêts du Jura.

M. Fritz Widmer, recteur sortant de charge à l'Ecole cantonale, est l'objet d'une cérémonie d'adieu et de reconnaissance de la part des autorités cantonales et régionales, ainsi que de nombreux collègues et amis.

Célébration, à Courtemelon, du 55e anniversaire de la fondation de l'Ecole d'agriculture du Jura, créée en 1897 à Porrentruy.

Les directeurs de l'instruction publique des cantons romands et de Berne se réunissent à Porrentruy. Ils visitent la ville sous la conduite de M. le conseiller d'Etat Virgile Moine.

Le conseil général de Saint-Imier invite le conseil municipal à poursuivre ses efforts dans le but d'élever l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de cette localité au rang de technicum.

Durant l'année scolaire 1952-1953, l'Ecole professionnelle de Tramelan a été fréquentée par 63 élèves.

Le rapport de MM. Guéniat et Cramatte, « Application des méthodes nouvelles à l'école primaire jurassienne », paraît en deuxième édition.

M. Paul Greppin, de Moutier, est nommé professeur à l'Ecole secondaire de Saignelégier.

Elections au corps enseignant de Porrentruy : MM. Ernest Corbat, instituteur au Maira, Paul Sanglard, instituteur à Soubey, et Mlle Gigon, institutrice à Movelier, sont élus.

M. Charles Racine, depuis de longues années à Bure, est nommé instituteur de la classe supérieure de Buix.

Mlle Juliane Rollier, institutrice à La Neuveville, est élue institutrice à Reconvilier.

Le projet de création d'un gymnase romand à Bienne suscite des craintes quant à l'avenir de l'Ecole cantonale de Porrentruy. Le conseil municipal de cette dernière ville publie une déclaration dans ce sens.

Les citoyens de Bienne votent, par 4013 oui contre 783 non, la

proposition de la municipalité de créer un gymnase français dans cette ville.

Le gouvernement de Berne décide de porter à 1000 francs le montant des bourses aux élèves doués de l'Ecole cantonale de Porrentruy et des gymnases de Berne, Berthoud, Bienne et Thoune.

M. Baertschi est nommé professeur d'anglais et d'histoire à l'Ecole cantonale.

Inauguration des nouveaux bâtiments scolaires d'Alle et de Miécourt.

La commission des examens du brevet d'enseignement primaire est réélue pour quatre ans, avec M. Frédéric Reusser, de Moutier, comme président.

La vie religieuse — Eglise catholique

Au Vorbourg, le R. P. Maurice Joset, de l'Ordre des bénédictins, célèbre sa première messe. Deux religieux de la congrégation du Saint-Sacrement sont ordonnés prêtres : MM. Albert Beuret, de Boncourt, et Louis Schaffner, du Brunchenal, près de Delémont.

A l'église Saint-Pierre, à Porrentruy, la rénovation des orgues et la reconstruction de la tribune a coûté 150.000 francs. De nouvelles dépenses sont prévues pour ce sanctuaire.

Installation du nouveau curé de Movelier, M. l'abbé Fernand Schaller, jusqu'ici à la tête de la paroisse française de Lucerne.

M. l'abbé Stékofer, curé-doyen de Saint-Ursanne, qui quitte cette paroisse, est installé en qualité de curé de Damvant.

M. l'abbé Minetti est chargé de l'aumônerie des Italiens résidant dans le Jura, où ils sont au nombre d'environ 3000.

Une nouvelle paroisse catholique-romaine est créée à Malleray-Bévilard.

La chapelle de Saint-Grat, à Montsevelier, qui vient d'être reconstruite, reçoit la bénédiction solennelle de M. le vicaire général Cuenin.

M. l'abbé Nagel est installé comme curé de Vendlincourt.

La commission des examens de théologie catholique-romaine est réélue pour quatre ans, sous la présidence de Mgr Humair, ancien professeur au séminaire de Soleure.

Installation du nouveau curé de Courgenay, M. l'abbé Deandrea, ancien vicaire français à Berne.

M. le chanoine Cuenin, vicaire général du Jura, reçoit la dignité de prélat domestique de Sa Sainteté.

M. l'abbé Ammann, ancien vicaire à Courrendlin, est appelé à la cure de Saint-Brais.

Bénédiction des cloches de Courchavon.

Pèlerinage annuel des paroisses de l'Ajoie et du Clos du Doubs à Notre-Dame de Lorette, près de Porrentruy.

Installation à Cornol de M. le curé Chavanne, qui quitte Grandfontaine.

Installation de M. l'abbé Stadelmann comme curé de Grandfontaine.

Consécration de l'église d'Alle, avec inauguration de nouvelles orgues.

Eglise protestante *

Le Synode de l'Eglise jurassienne réuni au printemps, à Saignelégier, aborde le problème des vocations. Dans sa session d'automne, à Bienne, il se préoccupe du rôle des laïcs dans la paroisse.

Le nouveau règlement ecclésiastique est adopté à l'unanimité par le Synode cantonal.

Au camp de Tavannes, conférence de M. A. Grosser, de Paris, sur « notre responsabilité vis-à-vis de l'Europe ».

Le Camp paysan de Corgémont entend une conférence de M. le conseiller Chaudet, de Lausanne, sur « comment défendre encore nos libertés ».

Tandis que les paroisses jurassiennes abordent, lors du Dimanche de l'Eglise, la question du « chrétien dans la cité », une journée œcuménique réunit les représentants de diverses Eglises à Saint-Imier.

A La Neuveville, l'asile de Mon-Repos inaugure une fresque dessinée par le peintre Robert, d'Orvin.

Court, de son côté, dote son temple de nouvelles orgues.

Plusieurs de nos cultes sont radiodiffusés et le Jura est appelé à donner des causeries protestantes à Sottens.

Les camps de ski goupent plus de 300 jeunes gens à Mürren et à Wengen.

Les jeunes aux études se réunissent à Moutier où Janine Solane et son école de danse de Paris donnent un récital « pour une danse plus humaine ».

* M. le pasteur Etienne a bien voulu rédiger cette section. Nous l'en remercions vivement.

L'effort jurassien en faveur des Missions donne avec 130.000 francs un chiffre encore jamais atteint.

M. le pasteur J.-P. Perrin, appelé à Bienne, est remplacé à Tavannes par M. le pasteur J. Zimmermann.

M. le pasteur P. Giauque prend sa retraite après un ministère de 43 ans à Orvin.

M. le pasteur J.-Ph. Gobat, appelé à Orvin, est remplacé à Reconvilier par M. le pasteur Ch. Buri.

Un poste de pasteur auxiliaire est créé à Moutier et à Bévilard. M. le pasteur M. Maeder est installé dans le chef-lieu de la Prévôté et M. J. Bourquin à Bévilard.

Dans les paroisses de langue allemande, M. le pasteur E. Widmer remplace M. le pasteur Girardet à Saint-Imier et M. le pasteur S. Külling devient le successeur de M. le pasteur Rothenbühler à Porrentruy.

Décès du pasteur H. Ecuyer au Caire. M. Ecuyer fut de 1909 à 1933 pasteur à Vauffelin, Corgémont et Sonceboz.

Un enfant de Diesse, M. le pasteur J.-C. Carrel, meurt accidentellement en France où il exerçait son ministère à Saint-Dizier.

Palmarès

M. Joseph Voyame, greffier de chambre à la Cour d'appel, est appelé au greffe du Tribunal fédéral en qualité de secrétaire.

M. l'avocat Jolidon est nommé secrétaire français à la Cour suprême.

M. Alex Kaufmann, comptable aux Forces motrices bernoises à Porrentruy, fête le 40e anniversaire de son entrée dans cette entreprise.

A la commission jurassienne des examens de diplôme secondaire, M. Pierre-Olivier Walzer, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy et privat-docent à l'Université de Berne, succède à M. Paul-Otto Bessire.

M. L'Eplatenier, gérant de la succursale de la Banque cantonale à Porrentruy, célèbre le 40e anniversaire de son entrée au service de cet établissement.

M. Paul Montavon, professeur à l'Ecole cantonale et à l'Ecole normale des instituteurs, est nommé membre de la commission fédérale de musique, par le comité central suisse. Il est désigné, par le comité des fêtes du 600e anniversaire de l'entrée de Berne dans la Confédération, comme compositeur de la marche officielle des fanfares romandes du canton.

M. Jacques Milliet, de Porrentruy, passe avec succès son examen propédeutique de pharmacie à l'Université de Lausanne.

M. Jean-Marie Mœckli obtient, à l'Université de Genève, sa licence en langues anciennes.

M. Edmond Beuchat, maître à l'école d'application, à Porrentruy, atteint ses quarante années d'enseignement.

M. Jean Jobin, gérant de la succursale de Delémont de la Banque cantonale, fête le 40e anniversaire de son entrée au service de cet établissement.

Le nouveau juge d'instruction extraordinaire pour le Jura est désigné par la Cour suprême en la personne de Me Montavon, juriste de l'administration fédérale à Berne.

M. Alphonse Roy, né aux Breuleux, compositeur, fait enregistrer, par l'Orchestre de la Suisse romande, sa « Ballade symphonique ».

Le R. P. Ange Koller, enfant de Bourrignon, qui fut longtemps missionnaire franciscain au Maroc, reçoit du gouvernement français la distinction d'officier d'académie. Il est l'auteur d'un ouvrage sur les Berbères, qui a été couronné par l'Académie des sciences morales et politiques de Paris.

M. Joseph Parrat, de Courtételle, actuellement au Congo belge, obtient un diplôme « summa cum laude » à l'Ecole de médecine pour les maladies tropicales, à Bâle.

Mlle Gabrielle Frossard, buraliste postale à Fahy, célèbre le 40e anniversaire de son entrée en fonctions.

M. Paul Bacon, professeur et directeur de l'Ecole secondaire de Saignelégier, folkloriste distingué, prend sa retraite après 45 années d'enseignement.

L'Ecole polytechnique fédérale à Zurich décerne le diplôme d'ingénieur-chimiste à M. Jean-Marie Guéniat, à Porrentruy.

M. Jean Erard, de Porrentruy, reçoit un prix littéraire de l'Université de Genève.

M. Charles Beuchat, professeur à l'Ecole cantonale, est nommé vice-président du Pen-Club, association d'écrivains romands.

M. Louis Theubet, de Fahy, obtient sa licence ès lettres en Sorbonne.

M. Jacques Feldmeyer, de Porrentruy, jusqu'ici expert technique auprès de la Direction générale des douanes à Berne, est nommé administarteur technique au Conseil de coopération douanière, à Bruxelles.

M. Georges Mariotti, dont la famille habite Porrentruy, reçoit le diplôme de pharmacien.

Mlle Liliane Moine passe, à Berne, son premier examen de licence en droit.

M. Paul Hublard, préfet et président du tribunal des Franches-Montagnes, reçoit le diplôme de 25 ans d'activité dans l'administration cantonale.

M. Jean Jolissaint, de Réclère, est diplômé comme pharmacien par l'Université de Lausanne.

M. Jean-Paul Pellaton, professeur à Bienne, obtient sa licence ès lettres à l'Université de Neuchâtel.

M. Jean-François Comment, artiste peintre à Porrentruy, reçoit le prix de 2500 francs de la Fondation Kiefer-Hablutzel.

M. Jules Ruedin, administrateur postal à Porrentruy, termine sa carrière dans l'administration fédérale après 47 années d'activité.

M. Ed. Voisin, buraliste postal à Corgémont, prend sa retraite après 53 ans et demi de service dans les P. T. T.

M. F.-P. Voillat, professeur à Lausanne, à la séance du Comité international au ministère de la santé publique à Paris, est nommé président de la Fédération internationale de physiopratique et de kinésithérapie. C'est la première fois que cet honneur échoit à un praticien suisse.

M. Aimé Surdez, instituteur à Courtemaîche, quitte l'enseignement pour se consacrer à la direction du service régional d'orientation professionnelle.

M. Alfred Ribeaud, avocat et docteur en droit, vice-président du comité central de l'Emulation, est élu membre associé de l'Académie de Stanislas, à Nancy, et promu officier de l'instruction publique par le ministre français de l'éducation nationale.